

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 50 (1924)
Heft: 9

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉS

Cinquantième anniversaire de la
Fondation de la Société Vaudoise des Ingénieurs
et des Architectes, à Lausanne.

Présidence d'honneur : MM. Ernest CHUARD, Président de la Confédération suisse ; F. PORCHET, Président du Conseil d'Etat du canton de Vaud ; Henri SIMON, Conseiller d'Etat, Chef du Département des Travaux Publics du canton de Vaud.

Comité d'honneur. Présidents : MM. Maurice BUJARD, Conseiller d'Etat, Chef du Département militaire et des assurances du canton de Vaud ; V. BUCHS, Conseiller d'Etat, Chef du Département des Travaux Publics du canton de Fribourg ; L. DELACOSTE, Conseiller d'Etat, Chef du Département des Travaux publics du canton du Valais, Sion ; Arthur FREYMOND, Syndic de la Ville de Lausanne ; Julien CHAPPUIS, ingénieur, à Lausanne ; John LANDRY, architecte, à Yverdon.

Membres : MM. Maurice d'ALLEVES, ingénieur, à Sion ; Charles BELMONT, ingénieur, à Paris ; Eug. BRON, architecte de l'Etat, à Lausanne ; C. BUTTICAZ, ingénieur, à Lausanne ; W. COSANDEY, ingénieur en chef de l'Etat, à Lausanne ; Emile COLOMB, ingénieur, à Lausanne ; Henri CHAUDET, architecte, à Clarens ; Jules CRAUSAZ, ingénieur, à Lausanne ; Edouard ELSKES, ingénieur, à Neuchâtel ; Paul PICCARD, ingénieur, à Genève.

Journée officielle du Samedi 21 juin 1924.

Matin : 1. Séance solennelle à l'Aula de l'Université de Lausanne. — 2. Lunch facultatif au Restaurant Lausannois (Prix : 5 fr., vin et café compris).

Soir : 3. Promenade sur le lac Léman, barque et tramway. — 4. Réception par le Comité de Montreux et Visite du Château de Chillon. — 5. Dîner officiel à l'Hôtel Beau-Rivage Palace, à Lausanne (vins et café compris).

Prix de la Carte de Fête : Membres de la Société, 12 fr. — Dame, 8 fr. — Personnes et Dames en plus, 15 fr.

Dimanche 22 juin, matin (gratuit).

6. Visite des travaux du nouveau Palais fédéral. — 7. Visite du centre d'aviation de Lausanne. — 8. Visite de nouveaux bâtiments et musées. — 9. Visite d'installations de transports électriques monophasés : Locomotives électriques C.F.F. ; Transports électriques monophasés C.F.F.

Dimanche 22 juin (soir) et Lundi 23 juin (matin)

10. Excursion à Leysin, visite d'une station en haute montagne.

Lundi 23 juin (soir) et Mardi 24 juin.

11. Excursion à Barberine, visite du barrage de Barberine.

Comité de la Société. Titulaires : MM. J.-H. VERREY, architecte, président, 1, Avenue Agassiz, Lausanne ; Alfred PACHE, ingénieur, vice-président, Lausanne ; Armand FREYMOND, ingénieur, secrétaire, Lausanne ; Ernest DECOMBAZ, ingénieur C.F.F., caissier, Lausanne.

Membres adjoints : MM. Constant BUTTICAZ, ingénieur-conseil, ancien président, Lausanne ; Georges MERCIER, architecte, Lausanne.

Comité d'Organisation du Cinquantenaire : MM. J.-H. VERREY, architecte, président ; Alfred PACHE, ingénieur, vice-président ; Constant BUTTICAZ, ingénieur.

Ce Comité, dont le siège est à Lausanne, 1, Avenue Agassiz, enverra aux intéressés, sur leur demande, le programme détaillé des manifestations et le formulaire d'inscription.

Rapport du Service technique suisse de placement
pour l'année 1923.

La convention conclue, en automne 1922, entre les quatre Associations intéressées au S. T. S. et valable, provisoirement, pour un semestre, fut prorogée d'une année en vue de pouvoir juger d'une façon plus certaine des résultats dont cette institution est capable.

Le 1^{er} janvier 1923, l'Office fédéral du travail confia au S. T. S. tout le placement du personnel technique. L'activité

uniforme des bureaux de placement est maintenant régie par le règlement, en date du 1^{er} juillet 1923, de l'Office fédéral du travail.

La commission administrative, qui a tenu quatre séances depuis le mois de novembre 1922, s'occupa principalement de l'élaboration des instructions pour les employeurs et les employés et d'autres questions importantes.

Le bureau logé d'abord provisoirement au Secrétariat de la S. I. A. dispose, depuis la mi-juillet, de deux bureaux spéciaux dans l'immeuble dudit Secrétariat.

La mise à contribution de la nouvelle institution fut beaucoup plus intense qu'on ne le prévoyait : il y eut, à certaines époques, jusqu'à 600 candidats inscrits, ce qui témoigne de la nécessité de ce service et des espoirs que sa création a éveillés.

L'organisation modeste du bureau ne permit pas de faire face à cette abondance de démarches sans négliger certaines autres tâches pourtant nécessaires, notamment la propagande à l'étranger.

Toutefois, le S. T. S. fit l'objet de publications régulières dans nos organes professionnels et les principales maisons de la Suisse furent invitées, par circulaire, à user de son intermédiaire.

Présentement, la liste des emplois vacants est publiée dans les périodiques suivants :

Schweiz. Bauzeitung. — *Bulletin technique de la Suisse romande*. — *Rivista tecnica della Svizzera italiana*. — *Schweiz. Techniker-Zeitung*. — *Neubau*. — *Techn. Rundschau*.

En outre, elle est affichée au pilier de l'Ecole polytechnique fédérale et de plusieurs technicums. Les places vacantes qui paraissent difficiles à pourvoir sont aussi signalées dans le bulletin de l'Office fédéral.

Le S. T. S. s'est maintenu en relation avec tous les consulats suisses et avec les techniciens suisses à l'étranger mais on dut renoncer à la création de filiales, faute de moyens pécuniaires suffisants.

Statistique. — Au cours de l'exercice 1923, 1150 candidats s'inscrivirent auprès du Service. Leur répartition professionnelle ressort du tableau suivant.

Architectes	61	Techniciens-architectes	213	Dessinateurs-architectes	39
Ingénieurs constructeurs	214	» -mécaniciens	189	» -mécaniciens	38
» mécaniciens	78	» -électriciens	150	» -électriciens	9
» électriciens	72	» -géomètres	5	Divers	5
» topographes	9	» -chauffeurs	8		
» agronomes	3	» -chimistes	11		
» chimistes	34	Divers	6		
Divers	6				
Ingénieurs et architectes	477	Techniciens	582	Dessinateurs	91

En tout, 352 emplois vacants furent signalés dont 239 en Suisse, 108 en Europe et 5 outre-mer.

81 emplois furent pourvus, dont 56 en Suisse et 25 en Europe, savoir : 12 en France, 4 en Italie, 3 en Espagne, 2 en Belgique, 1 en Autriche et 3 en Tchécoslovaquie.

Si les résultats de l'activité du Service ont été modestes jusqu'à présent, il convient de ne pas oublier qu'il a été créé dans une conjoncture très défavorable, au moment où un des débouchés les plus importants pour nos techniciens, l'Allemagne, était fermé par suite de la débâcle du mark. Au surplus, on a constaté, durant l'année dernière, une augmentation notable des demandes provenant de l'étranger, ce qui laisse présumer que le Service se fait connaître peu à peu et qu'avec le temps il répondra à ce qu'on en attend.

Au moment où nous mettons ce numéro sous presse, la liste des emplois vacants ne nous est pas parvenue.

RÉD.